Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

INFOS DE L'ACADÉMIE 34

International Islamic Fiqh Academy
Académie Internationale du Fiqh Islamique

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Mouharram 1445 – Août 2023 NUMÉRO 34

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS | GRATUIT

Qu'Allâh vous fasse miséricorde notre vénérable Cheikh Ali Al-Salous

«**Il est, parmi les croyants, des hommes qui ont été sincères dans leur engagement envers Allah. Certains d'entre eux ont atteint leur fin, et d'autres attendent encore; et ils n'ont varié aucunement (dans leur engagemen**t)"Al-Ahzab, 23. C'est avec des cœurs qui croient en la volonté et le destin d'Allah, et avec des cœurs qui se soumettent à Son jugement et à Son commandement, que l'Académie internationale du Fiqh islamique a reçu la triste nouvelle du décès de notre honorable cheikh, le vénéré érudit, le prédicateur sincère, Professeur Ali bin Ahmed bin Ali Al-Salous, le mardi soir, 7 Mouharam 1445, à l'âge de 90 ans, a passé sa vie au service de la religion, de la science et de la Oumma, en tant qu'enseignant dévoué, éducateur diligent, auteur affiné et appelant sincèrement à Allah avec perspicacité, sagesse et sophistication. Son Éminence – qu'Allah lui fasse miséricorde – a été l'un des membres désignés distingués et loyaux de l'Académie, qui l'a accompagnée depuis sa création et a contribué à son développement et a participé à ses sessions et séminaires en tant qu'érudit sérieux, débatteur énergique et commentateur plein de tact. Je témoigne – et ce témoignage est pour Allah et pour l'histoire – que sa préoccupation pour l'avenir de la finance et de la banque islamiques était grande, orientant sa voie, ses activités, et rationalisant ses transactions et contrats renouvelables. Il ne se lassait jamais de mettre en garde contre les nouvelles transactions et les nouveaux contrats qui n'adhéraient pas aux normes islamiques en termes de structure et de signification, et il ne se lassait jamais de mettre en garde contre les conséquences désastreuses des transactions usuraires. Je témoigne également qu'il était très attaché à la méthodologie des Compagnons et de leurs disciples en matière d'appel et de conseil. Il défendait et soutenait avec sincérité cette approche dans toutes les parties du monde ! Notre vénérable cheikh quitte notre monde mortel après une vie bienheureuse. Il nous a légué, ainsi qu'à la nation, des connaissances utiles à travers ses livres et ses conférences. Qu'Allah les pèse sur la balance de ses bonnes actions, qu'Il le récompense en notre nom, en celui de ses étudiants et de ses admirateurs, et qu'Il nous réunisse avec lui et ceux qui l'ont précédé parmi nos vénérables cheikhs, nos honorables maîtres et savants, dans les jardins de la félicité, dans un siège de sincérité auprès de notre Seigneur. La Présidence du Conseil de l'Académie, le Secrétariat général, les membres, les experts et les affiliés pleurent Son Éminence, qu'Allah l'embellisse de Son pardon et de Sa grâce, et l'implorent d'avoir pitié de lui, de le pardonner et de l'accueillir dans Ses vastes jardins, et de le rassembler avec les prophètes, les véridiques, les martyrs, les justes et les meilleurs d'entre eux en tant que compagnons, et de leur donner ; à sa famille et à ses proches la patience et la consolation, car nous appartenons à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons.

Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire Général
de l'Académie

Le S.G. présente ses condoléances suite au décès de l'ancien Président, M. Henri Konan

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, accompagné d'une délégation de l'Académie, a présenté les condoléances du Secrétariat Général de l'Académie au Consulat Général de la République de Côte d'Ivoire à Djeddah, le jeudi 20 Mouharram 1445, correspondant au 7 août 2023, à l'occasion du décès de M. Henri Konan Bidier, ancien Président de la République de Côte d'Ivoire, survenu le 1er août 2023. En outre, Son Excellence a consigné ses condoléances dans le registre prévu à cet effet, en disant: "Au nom de l'Académie Internationale

du Fiqh Islamique émanant de l'Organisationde la Coopération islamique, de sa présidence, de son secrétariat général, de ses membres, de ses experts et de ses employés, nous présentons, en cette triste occasion, à Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, nos condoléances les plus sincères, au peuple ivoirien et à la famille du défunt, notre profonde sympathie. Fasse Dieu, le Tout-Puissant accorder Sa Miséricorde au défunt, le pardonner et accorder à sa famille et à ses proches patience et réconfort. Il convient de noter que le président Henri M. Konan a dirigé la République de Côte d'Ivoire de 1993 à 1999.

Le Secrétaire général reçoit le Recteur de l'université internationale de Malaisie

Dans le cadre de l'accord de coopération entre l'Académie et l'Université islamique internationale de Malaisie (IIUM), S.E. Prof. Tan Sri Zulkifli Abdulrazzaq, Recteur de l'Université Islamique Internationale de Malaisie, a visité l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, accompagné de Dato Sri Syed Hussain Abdul Qadir, membre du Conseil des Gouverneurs de l'IIUM, le dimanche 04 Safar 1445, correspondant au 20 août 2023, et ont été reçus par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. S.E. le Recteur a exprimé ses profonds remerciements et son appréciation au Secrétaire général pour l'accueil chaleureux, la bonne réception et la généreuse hospitalité, louant les efforts intellectuels distingués de l'Académie dans la promotion des valeurs de modération, de tolérance, d'ouverture et de coexistence entre les États membres de l'OCI. Son Excellence a exprimé son désir de renforcer les relations de coopération, de partenariat et de communication entre l'Académie et l'IIUM dans de nombreux domaines, notamment en invitant les membres de l'IIUM à participer aux activités scientifiques, aux programmes, aux conférences et aux séminaires organisés par l'Académie sur les questions et les développements émergents. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé son grand plaisir et ses remerciements à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagne, notant qu'il s'agit là d'une expression sincère du désir de l'IIUM de consolider les liens de communication et de coopération entre les deux parties. Il a présenté l'Académie comme un lieu de

rencontre et d'échange d'idées, d'objectifs, de moyens et de membres, et a également souligné le statut de l'Académie en tant que référence jurisprudentielle suprême et principale à laquelle les États membres de l'OCI se réfèrent pour clarifier les décisions juridiques dans les calamités, les développements et les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, ce qui en fait un modèle vivant pour l'institution de l'Ijtihad collectif. Réaliser la convergence intellectuelle et l'intégration scientifique entre les juristes et les penseurs de la Oumma qui représentent cinquante-sept (57) pays musulmans, en outre les communautés musulmanes du monde entier. Son Excellence a également expliqué que l'Académie organise des sessions et des séminaires pour étudier les questions et les développements contemporains, ainsi que pour appliquer un Ijtihad dans ces domaines, dans le but de clarifier les dispositions juridiques appropriées en émettant des Résolutions de Charia. Il est accepté par les érudits de la Oumma à l'époque actuelle. Il a souligné que la participation des membres de l'IIUM aux diverses activités, programmes, conférences et séminaires organisés par l'Académie, est la bienvenue. Ont assisté à la rencontre, le Dr Abdelfattah Mahmoud Abnauf, directeur du département de la planification, de la coopération internationale et des relations extérieures, M. Muhammad Al-Idrisi, directeur du département des médias et M. Hajj Manta Drama, chef du département de la coopération internationale.

Le Secrétaire général adjoint de la Ligue islamique mondiale visite l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu le jeudi 01 Safar 1445, correspondant au 17 août 2023, S.E. Dr. Abdulrahman bin Abdullah Al-Zaid, Secrétaire général Adjoint de la Ligue islamique mondiale (LIM) au siège de l'Académie à Jeddah. S.E. Dr. Abdul Rahman Al-Zaid a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. S.E. a transmis les salutations du Secrétaire général de la LIM, S.E. Cheikh Muhammad bin Abdelkarim Al-Issa, soulignant la volonté de la LIM de soutenir et de renforcer les liens de coopération, et a également souligné la volonté de la LIM de soutenir et de renforcer les liens de coopération et de coordination avec l'Académie sur les questions et les sujets qui préoccupent les musulmans du monde entier et a apprécié les efforts considérables déployés par l'Académie pour diffuser la modération et les valeurs de modération, de coexistence et de tolérance. Il a également évoqué la grande importance accordée au document de La Mecque, qui est le document contemporain le plus important et le plus approuvé, ayant été publié par plus de 1200 personnalités musulmanes représentant le monde musulman, y compris des mouftis, des érudits de premier plan, notant que la LIM est prête à coopérer avec l'académie de la LIM pour mettre en œuvre des activités, des programmes et des initiatives. Le travail scientifique contenu dans ce document, à travers l'activation du Mémorandum d'Entente signé entre l'OCI et la LIM. Pour sa part, S.E. a souhaité

la bienvenue à son honorable invité, le remerciant de sa visite et exprimant son appréciation pour les efforts précieux et les réalisations majeures entrepris par la LIM mondiale sous la direction de S.E. Cheikh Dr. Muhammad bin Abdelkarim Al-Issa, notamment en mettant en lumière les enseignements tolérants de l'Islam fondés sur la modération et la retenue. Il a également souligné l'importance de la LIM, mondiale des droits de l'homme dans la promotion du dialogue et de la compréhension entre les peuples dans les forums internationaux, et a salué la présence distinguée de la LIM, ainsi que sa précieuse contribution à la correction des idées fausses sur les valeurs pures de l'islam et ses grands enseignements. Son Excellence a noté qu'il existe un accord entre les nobles objectifs de l'OCI et de la LIM mondiale, d'une part, et entre cette dernière et l'AIFI, d'autre part. Il s'est réjoui à l'idée de renforcer les liens de coopération sur les questions d'intérêt pour la Ummah, en particulier dans la mise en œuvre des activités scientifiques contenues dans le document de La Mecque, en commençant par son adoption dans le cadre des résolutions de l'Académie lors de la prochaine session. Il a conclu en exprimant l'espoir que les deux organisations organiseraient conjointement des symposiums scientifiques spécialisés sur les calamités et les développements. Ont assisté à la réunion, Abdelfattah Mahmoud Abnauf, directeur de la planification, de la coopération internationale et M. Mohamed Al-Idrisi, directeur des médias et des relations publiques.

Le représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'OCI visite l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu l'Ambassadeur S.E. Dr. Shafiq Samim, Représentant Permanent de la République Islamique d'Afghanistan auprès de l'OCI, le lundi 06 Muharram 1445 correspondant au 24 juillet 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. S.E. l'Ambassadeur a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux et Il a également exprimé son honneur de visiter l'Académie et a apprécié les efforts considérables sous la direction de S.E. au service de l'islam et des musulmans, en particulier en ce qui concerne l'unification du mot "Oumma", la diffusion des concepts corrects sur l'Islam et la promotion des valeurs de modération, de retenue et de coexistence pacifique, saluant la récente visite de l'Académie avec une délégation d'érudits musulmans dirigée par Son Excellence en Afghanistan et les efforts bénis pour renforcer les relations de coopération entre l'Académie et l'actuel gouvernement afghan. Pour sa

part, S.E. lui a souhaité la bienvenue et l'a remercié pour son rôle dans le succès de la première visite des érudits de la Oumma en Afghanistan pour dialoguer avec les érudits afghans et l'autorité en place sur un certain nombre de questions d'actualité. Il a également parlé de la deuxième visite de la délégation des savants de la Oumma en Afghanistan dans les prochains jours afin de poursuivre le dialogue avec l'autorité en place sur les derniers développements liés aux sujets précédemment abordés par la délégation, en particulier en ce qui concerne la question de l'éducation des filles, la participation des femmes aux efforts de construction et de progrès, et la promotion de l'intégration entre toutes les composantes du peuple afghan. À la fin de la réunion, il a renouvelé son grand espoir quant à la réalisation des objectifs de la prochaine visite de la délégation des savants musulmans.Ont assisté à la réunion, M. Muhammad Chouk, directeur du Cabinet, et M. Muhammad Al-Idrisi, directeur du département des médias.

S.E. appelle à s'appuyer sur les trois fondamentaux de l'action islamique

En réponse à une aimable invitation de l'Académie canadienne des arts de la Dawah au Canada, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a donné une conférence en ligne intitulée le Fiqh de la Oumma et son impact sur l'action islamique, dans le cadre du célèbre programme de l'Académie canadienne intitulé le Forum de dialogue ouvert, le samedi soir 11 Mouharam 1445, correspondant au 29 juillet 2023. À l'ouverture de la conférence, il a expliqué que le terme Oumma, ou nation, comporte deux concepts, un concept général et un concept spécifique. Le concept général désigne tous les habitants d'un pays qui vivent ensemble en harmonie sur une parcelle de terre, quelles que soient leurs croyances et leurs appartenances. Quant au concept spécifique, il est utilisé pour désigner un groupe de personnes appartenant à une religion spécifique, indépendamment de leur lieu de résidence et de leur présence. Son Excellence a souligné l'existence de droits et d'obligations pour les individus qui vivent au sein d'un État ou partagent une croyance particulière, en insistant sur le fait que la force et la faiblesse des nations dépendent de l'ampleur de l'engagement de leurs individus à l'égard des fondamentaux de leur existence et de leur stabilité. Au cours de l'histoire, aucune nation n'a adhéré à ses fondamentaux si ce n'est qu'elle a été heureuse, élevée, exaltée et a triomphé, et aucune nation n'a négligé ses fondamentaux si ce n'est qu'elle s'est affaiblie et que son destin a été l'effondrement. Il a noté entre-temps que ce que l'on entend par Oumma dans cette conférence est le concept général, et cela est vrai aujourd'hui pour deux milliards de

personnes qui croient en une seule religion, tournent leurs prières vers une seule qibla, jeûnent un mois, et les plus riches d'entre eux paient la zakat une fois par an, et accomplissent le Hadj chaque année dans une seule maison, et cette nation est caractérisée par sa bienveillance et ses témoins sur les autres nations de la terre, comme l'indiquent les paroles du Tout-Puissant: "Vous êtes la meilleure nation pour l'humanité." et "Nous avons fait de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez les témoins des gens et que le Messager soit le témoin de vous". Il a expliqué que le succès de l'action islamique dans le temps et dans l'espace dépend de l'ampleur de l'engagement de la Oumma et de trois fondements, dont les origines sont expliquées par le hadith rapporté par l'imam Mouslim qui cite : "L'exemple des croyants dans leur amour, leur compassion et leur sympathie est comme le corps. Si un organe se plaint, le reste du corps réagit par l'insomnie et la fièvre". Ces fondements sont représentés par l'affection, la compassion et la sympathie. Ces fondements ont en commun d'être profondément liés au cœur, qui en est la source, la source et le lieu. Cela signifie que s'ils sont établis dans le cœur, leurs effets seront évidents dans le comportement et la conduite, et il en va de même pour leur faiblesse et leur instabilité. S.E. a appelé les acteurs de l'action islamique, partout et surtout en dehors du monde musulman, à se souvenir de ces fondements, à y adhérer et à s'y accrocher, en s'éloignant totalement des compétitions stériles et destructrices, de la répétition fragmentaire des efforts, de la course effrénée vers l'autodestruction, ainsi que de la rivalité, de l'envie, de la querelle, de la haine et de la tromperie. Tout cela empêche le succès de l'action islamique, ce qui signifie que le succès du travail islamique contemporain dépend toujours et à jamais de l'évocation constante de ces fondements et de l'adhésion continue à ceux-ci dans chaque activité ou comportement qu'entreprend une personne musulmane. Pour y parvenir, il a appelé à une attitude positive, à une interaction positive et à une gestion responsable de la différence, que ce soit dans le domaine de la foi, de la jurisprudence ou de l'éducation. Il a conclu sa conférence en soulignant l'importance de l'optimisme, de ne pas désespérer de la réalité actuelle et de travailler dur pour la transformer en une réalité plus solidaire, plus positive et plus synergique. À la fin de la conférence, S.E. a répondu à un certain nombre de questions posées par les participants, et la conférence a été très bien accueillie par les auditeurs. La séance était animée par S.E. le Dr Moaz Al-Bayyouni. L'Académie est une institution canadienne à but non lucratif spécialisée dans la science du plaidoyer islamique (Dawah) qui offre une variété de programmes visant à développer les compétences professionnelles et sociales liées à l'art de la Dawah, et dont le siège se trouve dans l'Ontario, au Canada.

La Directrice du Centre de Recherche du Droit Chaafi au Brunei visite l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu Dr Mas Noorani bint Haji Mohiuddin, Directrice du Centre de Recherche du Droit Chaafi, et Dr Amni Suhaila Abrahan, Doyen Adjoint de la Faculté d'Economie et de Finance Islamique de l'Université Sultan Sharif Ali du Brunei, le jeudi 01 Safar 1445, correspondant au 17 août 2023, au siège de l'Académie. Le Secrétaire général a accueilli ses invités et les a remerciés de leur visite. Il leur a présenté la vision et la mission de l'Académie, ainsi que sa volonté de coopérer avec les universités et les institutions scientifiques et religieuses de Brunei. Dr. Mas Noorani a remercié Son Excellence pour son accueil chaleureux et pour l'honneur qu'il lui fait de visiter l'Académie, qui est considérée comme l'autorité suprême en matière de Fiqh dans le monde musulman. Dr. Noorani s'est rappelé de la prestigieuse réputation dont jouit l'Académie grâce aux grands services qu'elle rend à la Oummah à travers ses résolutionss, recommandations et déclarations, et s'est réjoui de développer des relations de coopération et de coordination entre l'université et l'Académiele, notamment en ce qui concerne les visites scientifiques du personnel de l'université et du centre, ainsi que la participation à des conférences et des séminaires conjoints sur des questions d'intérêt commun. Il a conclu son discours en invitant le Secrétaire général de l'académie à visiter l'université et son centre. Ont assisté à la réunion, M. Muhammad Walid Al-Idrisi, directeur du département des médias et M. Hagi Manta Drame, responsable de la coopération internationale de l'Académie.

Le SG participe au Colloque de Marrakech sur la Fatwa dans le contexte africain

A l'aimable invitation de la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a participé au colloque scientifique international organisé par la Fondation les samedi et dimanche 20-21 Dhoul Hidja 1444, correspondant aux 8-9 2023, dans la ville de Marrakech, Royaume du Maroc. S.E. a exprimé aux médias marocains son grand plaisir de participer à ce colloque scientifique opportun, qui se tient dans une période historique importante où l'institution des fatwas juridiques dans les pays du continent passe par un tournant historique difficile, à cause de ces savants qui ont osé recourir à la fatwa avant qu'ils ne soient capables de ses outils, Cette situation est due aux savants qui ont osé recourir à la fatwa avant de connaître ses outils, son étiquette et ses conditions, et à la déformation des extrémistes qui prétendent connaître la Charia, alors qu'ils ne connaissent pas les règles d'inférence et de déduction et ignorent les objectifs et les vertus de la Charia, d'où l'importance d'intensifier les efforts scientifiques et intellectuels afin de formuler des dispositions claires, cohérentes et exhaustives de la charia qui éclairent l'opinion publique, l'institution

de la fatwa, dans le contexte africain, transcende l'isolement passif face aux attaques constantes de la part de ceux qui n'ont aucune relation avec les institutions qualifiées de la fatwa et s'ouvre de manière responsable et rigoureuse aux changements et aux développements dont le monde en général et le continent africain en particulier sont les témoins, et le continent africain en particulier, notamment dans le domaine de l'utilisation de tous les moyens modernes de communication et par le biais d'institutions scientifiques officielles de fatwa qui adhèrent aux principes généraux de la charia, se fondent sur des objectifs globaux, s'accompagnent de fondements jurisprudentiels et tiennent compte des conséquences des actes, lorsqu'elles émettent des fatwas sur des questions d'intérêt public. Son Excellence a également souligné qu'il était urgent d'organiser davantage de séminaires et de conférences scientifiques de ce type afin de protéger la foi des personnes contre les fatwas déviantes qui contredisent les principes de la religion, incitent à la violence et à l'exclusion, à la discorde et au mépris des coutumes et des traditions, comme il l'a demandé. Il a cherché à formuler une législation qui criminalise toute personne qui se soumet à une fatwa fondée sur la charia avant d'en maîtriser les outils et l'étiquette et qui interdit aux individus d'émettre des fatwas sur des questions publiques sans l'autorisation des institutions légales de la fatwa autorisées par la loi et le droit à adresser des fatwas sur ces questions. Il a également souligné la nécessité de se référer à des académies jurisprudentielles solides lorsqu'il s'agit de clarifier les décisions juridiques appropriées en cas de calamités et de développements, car il s'agit d'institutions de fatwa générales dont les membres sont les meilleurs, établis et distingués savants de la Oumma. Il a conclu son discours en exprimant ses sincères remerciements et sa grande gratitude à Sa Majesté le Commandeur des croyants, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qu'Allah le protège, pour la grande attention et les soins généreux qu'il accorde à la science et aux scientifiques en général, et aux scientifiques africains en particulier, en mettant l'accent sur le renforcement des relations profondément enracinées d'amour, de communication, de soutien et d'appui. Dans l'histoire entre l'Emirat des Fidèles et les pays d'Afrique, et pour documenter le statut de la pensée, de la créativité et de l'innovation dans le Royaume du Maroc, demandant au noble Seigneur de protéger le Commandeur des Fidèles, d'approuver son fidèle Prince héritier, et de perpétuer l'honorable peuple marocain avec la bénédiction de la sécurité, de la sûreté et de la stabilité. Il a également exprimé ses remerciements au Ministre des Dotations, S.E. M. Ahmed Tawfiq, et aux responsables de la Fondation Mohammed VI des Oulémas Africains pour l'excellenteet organisation de ce colloque.

Dr. Abnauf participe au cours de formation du Comité permanent du DIH

Dr. Abdel Fattah Abnauf, Directeur du Département de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, a participé au cours de formation organisé par le Comité Permanent du Droit International Humanitaire au Royaume d'Arabie Saoudite intitulé: Mesures préventives pour protéger l'aide humanitaire et les services de santé pendant les conflits armés, avec la participation de divers secteurs militaires et civils et des représentants des Etats Membres de l'OCI, à Jeddah, entre le 5-8 Muharram 1445, correspondant au 23-26 juillet 2023. Le cours comprenait une série de conférences scientifiques spécialisées de grande valeur données par des spécialistes et des experts dans le domaine du droit international humanitaire, qui portent spécifiquement sur le concept du droit international humanitaire, ses sources, ses principes, son champ d'application et ses mécanismes de mise en œuvre, avec une mention de ses termes les plus importants, ainsi que sur les droits et les devoirs des travailleurs de la santé et des journalistes pendant les conflits armés, les mesures préventives pour protéger l'action humanitaire dans les zones d'opérations militaires, la protection des emblèmes des organisations humanitaires dans les conflits armés, et le rôle des dirigeants stratégiques nationaux dans la promotion du droit international. Le cours s'est conclu par une présentation des modèles contemporains les plus importants d'application du droit international humanitaire en République arabe d'Égypte et au Royaume du Maroc, avec des discussions scientifiques et pratiques de la part de chefs militaires, de civils, de volontaires, de juges et d'experts pratiquant le travail humanitaire dans les

zones de conflit armé. Il convient de noter que la création du Comité permanent du droit international humanitaire a été approuvée par une résolution du Conseil des ministres le 14 mai 2007, et qu'il a été constitué sous la présidence de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge. Il vise également à contribuer au développement du droit international humanitaire par le biais d'études et de recherches nationales.

L'AIFI participe à la 5ème session de la réunion consultative du Comité islamique du CI-OCI

Le Dr. Abdulfatah Abnauf, Directeur du Département de la Planification, de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, représentant le Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la cinquième session de la réunion consultative du Comité Islamique du Croissant international et des Associations nationales du Croissant Rouge de l'Organisation de la Coopération islamique, à Jeddah du 5 au 8 Mouharam 1445, correspondant au 23-26 juillet 2023. La session du premier jour comprenait les discours d'ouverture du Croissant-Rouge turc, suivis d'un discours du Secrétaire général de l'OCI, puis d'un discours du président du Comité islamique du Croissant-Rouge international, d'un discours du président de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge et de la cérémonie de transfert de la réunion consultative de la présidence du Croissant-Rouge turc à la présidence de l'Autorité saoudienne du Croissant-Rouge. A travers divers documents de travail scientifiques et expériences pratiques présentés aux pays de l'OCI dans le domaine du travail caritatif et humanitaire, la réunion visait à unifier les efforts des organisations humanitaires et

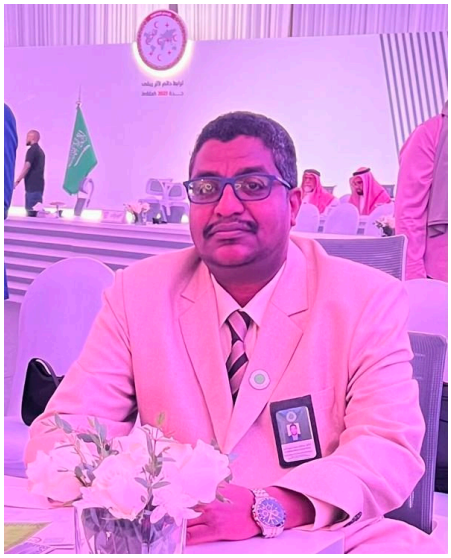

des organismes de bienfaisance travaillant dans le domaine du travail humanitaire pour servir les entreprises internationales afin de refléter l'échange d'expertise et d'expériences pratiques pour la transformation numérique des associations nationales dans les domaines du travail humanitaire. Après quatre jours de délibérations, la réunion a conclu plusieurs recommandations qui contribuent au développement de l'action humanitaire commune, notamment : L'importance de tenir la réunion consultative périodique entre le Comité islamique du Croissant international et les organes nationaux et les sociétés du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge dans les pays membres de l'OCI et de la considérer comme une plate-forme dans le cadre de l'Organisation et la nécessité de partenariats bilatéraux et multilatéraux entre les sociétés nationales et avec le Comité islamique du Croissant international pour renforcer la coopération conjointe dans les domaines du développement des capacités humaines et de développement dans toutes les tâches de base des sociétés nationales liées au travail humanitaire. Il convient de mentionner que la cinquième session de la réunion consultative a été suivie par des représentants des sociétés nationales concernées de plus de cinquante (50) des États membres de l'OCI, ainsi que des hauts fonctionnaires du Comité international de la Croix-Rouge, de la Fédération internationale du Croissant-Rouge et de l'Organisation arabe de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

L'AIFI participe à la réunion du Fonds de l'ONU pour l'enfance au Sri Lanka

À l'aimable invitation du bureau régional de l'UNICEF au Népal, le Dr. Alhagi Manta Drammeh, responsable de la coopération internationale et des relations extérieures, a représenté l'Académie à l'Atelier régional sur les Acteurs religieux dans les droits et la protection de l'enfant" entre le 26 et le 28 Mouharam 1445, correspondant aux 13-15 août 2023, à Colombo, au Sri Lanka. Cette réunion fait suite au Groupe consultatif régional d'Asie du Sud pour l'initiative Foi et changement positif pour les enfants, les familles et les communautés, qui a été organisé par le Forum régional népalais pour la participation religieuse à Katmandou en 2022, et qui a réuni des chefs religieux, des parties prenantes et des représentants Népal, Pakistan et Sri Lanka. Le Dr.

Alhagi Manta Dramme a prononcé un discours dans lequel il a exprimé son appréciation et ses remerciements au nom du Secrétaire général de l'Académie pour l'aimable invitation et leur a transmis les salutations et les meilleurs vœux de Son Excellence. Il leur a également donné un aperçu de l'Académie, l'un des organes les plus importants de l'OCI, créée en 1981 pour être la principale référence pour les États membres de l'OCI et les communautés musulmanes en ce qui concerne les dispositions de la Charia sur les questions émergentes et les sujets de préoccupation pour les musulmans du monde entier. Il a également parlé des résolutions et déclarations importantes de l'Académie concernant la femme dans l'Islam, la coexistence et l'éducation. Les notes d'ouverture ont été suivies d'ateliers axés sur le contexte national, soulignant le rôle que les acteurs religieux peuvent jouer dans la promotion des droits et du bien-être des enfants par le biais de conseils et de programmes éducatifs axés sur l'enfant, et la mise en place de systèmes de services psychosociaux. Plus de soixante délégués de huit pays d'Asie du Sud et des représentants de l'UNICEF ont participé à la réunion. Il convient de noter que cet événement était organisé par l'UNICEF en partenariat avec Religions pour la paix et l'Initiative d'apprentissage mutuel sur les croyances et les communautés locales.

33ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

Le Secrétariat général de l'Académie a tenu la trente-troisième réunion mensuelle périodique du personnel de l'Académie, présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général, le dimanche 19 Mouharram 1445, correspondant au 06 août 2023, au siège du Secrétariat général à Jeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés de leur présence, rappelant l'importance de telles réunions pour améliorer la communication et la coordination entre les différents départements, tirer profit des suggestions et identifier les difficultés. Il a ensuite parlé de sa récente visite au Royaume du Maroc et de sa rencontre avec un certain nombre de responsables pour discuter de la possibilité d'accueillir la vingt-sixième session à Rabat. Son Excellence a donné la parole aux employés pour qu'ils expriment leurs opinions et leurs observations sur l'avancement des travaux à l'Académie. Son Excellence a écouté avec intérêt les remarques et les propositions. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Préparer et équiper la salle de réunion pour permettre au personnel de participer en distance.
- Soumettre un rapport complet sur les derniers développements de la traduction des décisions dans les langues convenues.
- Commencer à rédiger les noms des chercheurs pour le prochain symposium sur la viande cultivée.

104ème réunion hebdomadaire des départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 104ème réunion hebdomadaire des départements le lundi 27 Mouharam 1445, correspondant au 15 août 2023, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur présence régulière aux réunions hebdomadaires, réitérant l'importance de ces réunions, au cours desquelles la consultation et la coordination sur les questions et les problèmes urgents sont poursuivies afin de prendre des décisions collectives qui impliquent tous les départements. Son Excellence a souligné que ces réunions sont l'occasion de se familiariser avec les dernières mises à jour concernant l'Académie, ses événements, ses activités et ses enjeux, ainsi qu'avec la mise en œuvre et le suivi des activités et des programmes de l'Académie. Son Excellence a ensuite évoqué sa participation à la conférence internationale organisée par le ministère saoudien des Affaires islamiques, de l'Appel et de l'Orientation, intitulée Communication avec les départements des affaires religieuses et de l'Ifta' dans le monde : Communication et intégration, sous les auspices du Gardien des deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, Roi d'Arabie Saoudite, qu'Allah le protège. Quelque 85 pays y ont participé, représentés par des ministres et des chefs des affaires religieuses, de l'ifta et des organisations islamiques. En marge de la conférence, Son Excellence a rencontré le ministre des Affaires islamiques, Sheikh Dr Abdullatif bin Abdulaziz Aal-Sheikh, et le sous-secrétaire du ministère, Dr Awad Al-Enezi, et ils ont discuté des moyens de renforcer la coopération entre l'Académie et le ministère en organisant des programmes et des activités conjoints. Son Excellence a également félicité le Cheikh Dr Abdul Rahman Al-Sudais pour avoir renouvelé la confiance royale en son honorable personne, en le nommant responsable des affaires religieuses pour les deux Saintes Mosquées et lui a souhaité beaucoup de succès. La réunion a passé en revue les décisions de la réunion précédente et a pris plusieurs nouvelles décisions, dont les suivantes :

- Préparer une liste des universités affiliées à l'Association des universités islamiques dans le monde musulman et à la Fédération internationale des universités dans les États membres de l'OCI, afin de leur offrir comme cadeau les publications de l'Académie.
- Soumettre des propositions de programmes et d'activités conjoints que l'Académie peut organiser en partenariat avec le ministère des affaires islamiques et la présidence générale des affaires religieuses de deux Saintes Mosquées.
- Préparer une lettre de félicitations à S.E. Cheikh Dr Abdul Rahman Al-Sudais et à S.E. Dr Tawfiq Al-Rabiah pour leur nomination.

105ème réunion hebdomadaire des départements

Le Secrétariat général de l'AIFI a tenu sa 105e réunion hebdomadaire des départements le jeudi 08 Safar 1445, correspondant au 24 août 2023, au Secrétariat général à Jeddah. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI , a présidé la réunion et souhaité la bienvenue aux participants. Il a ensuite évoqué sa rencontre avec la délégation de l'Institut d'économie islamique de l'Université du Roi Abdulaziz lors de leur visite à l'AIFI. La réunion a permis d'examiner les moyens de renforcer les relations entre l'Institut et l'AIFI sur des sujets économiques d'intérêt commun pour la Oummah. Dans le cadre des activités et des programmes que l'AIFI a l'intention de mettre en œuvre, il a demandé aux départements de présenter une vision pour l'organisation d'un symposium scientifique sur les calamités du Hadj et ses nouveautés, afin d'étudier certaines calamités importantes qui n'existaient pas dans le passé, et d'inviter des érudits et des muftis de haut niveau des pays du monde musulman à participer à ce symposium. La réunion a passé en revue les décisions prises lors de la réunion précédente et plusieurs nouvelles décisions ont été prises:

- Préparer une vision pour des activités et des programmes conjoints afin de renforcer les relations entre l'AIFI, la présidence générale des affaires religieuses d'Al-Haramain et le ministère des affaires islamiques, de l'appel et de l'orientation.
- Révision finale des transcriptions des enregistrements audio de la vingt-cinquième session et remise du format final à l'imprimeur.
- Coordonner des visites dans un certain nombre de grandes universités du Royaume d'Arabie saoudite et examiner les possibilités de coopération avec elles.

48ème réunion périodique des divisions

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'AIFI, a présidé la quarante-huitième réunion des chefs de division, le mercredi 07 Safar 1445, correspondant au 23 août 2023, au Secrétariat Général à Jeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux chefs de division et les a remerciés de leur participation régulière à ces réunions périodiques. Son Excellence a ensuite évoqué la deuxième visite de la délégation des savants de l'Oumma en Afghanistan, sous la supervision de l'AIFI, prévue dans les prochains jours pour poursuivre le dialogue et la discussion avec les savants afghans et les représentants de l'autorité en place. L'objectif de cette visite est de poursuivre les discussions et le dialogue avec eux sur les dernières questions abordées lors de la visite précédente, en particulier en ce qui concerne la question de l'éducation des femmes, la participation des femmes au développement et le renforcement de la coopération, de la communication et de l'intégration entre toutes les composantes du peuple afghan. Les participants ont ensuite discuté des décisions de la réunion précédente et de nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Revoir et coordonner le document de recherche du symposium "Foundation de la Famille : Défis et perspectives" et le livrer dans sa forme finale pour l'impression.
- Achèvement de la traduction du "Dictionnaire des personnalités de l'Académie" et révision de l'ensemble de la traduction en vue de son impression.
- Préparer un rapport statistique hebdomadaire sur le nombre de visiteurs du site web de l'AIFI par jour, par semaine et par mois.
- Impression des accords de coopération dans les trois langues.

SUPERVISION GÉNÉRALE
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction
JAWZI B. LARDJANE
MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

PHOTOGRAPHE
AMJAD MANSI

CONCEPTION
SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTSBIEN VOULOIR NOUS CONTACTER VIA LES ADRESSES SUIVANTES:
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.
B.P. 13719, DJEDDAH 21414
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346
FAX: (+96612) 2575661

www.iifa-aifi.org info@iifa-aifi.org @aifi_org @aifi.org